



LE MÉGILIEN

Un endroit où il fait bon vivre

Volume 6 numéro 5 Octobre—Novembre 2016

Service d'animation estivale 2016



Et oui l'été est déjà terminé!!! Nous voulons remercier tous les parents, les bénévoles, la municipalité et surtout les jeunes du SAE pour ce bel été. Sous le thème LEADER DE DEMAIN, nous avons eu la chance d'avoir la visite du policier-parrain de Saint-Herménégilde Pierre Lamirande ainsi que des pompiers de la MRC de Coaticook au SAE. De plus, nous avons visité les studios de la radio CIGN de Coaticook, le parc de la gorge et la mini ferme du CIARC. Nous avons aussi eu diverses activités qui se sont déroulées au camp de jour tel qu'une activité de peinture, la journée des chefs, la visite de la ferme BM Cotnoir, le Fort Boyard version SAE, la fabrication de savon, la kermesse et différentes autres activités. Finalement, nous avons eu la chance de faire du camping au SAE. Nous voulons souhaiter une bonne rentrée scolaire à tous les jeunes et au plaisir de vous revoir. Nous avons adoré notre été ☺

Vos animatrices, Guimauve et Jujube



NOUVELLES MUNICIPALES



Aux personnes intéressées par un « *Projet de règlement n° 266* » modifiant le « *Règlement du plan d'urbanisme n° 236* ».

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Herménégilde, **QUE** lors d'une séance régulière tenue le 6 septembre 2016, le conseil de la municipalité de Saint-Herménégilde a adopté un projet de règlement modifiant le « *Règlement du plan d'urbanisme n° 236* » afin de se concorder au schéma d'aménagement révisé de la MRC de Coaticook modifié par le règlement 6.23.37.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 3 octobre 2016, à 18h30, au 776, rue Principale à Saint-Herménégilde. Au cours de cette assemblée, Monsieur Gérard Duteau, maire de la Municipalité, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 816, rue Principale à Saint-Herménégilde du lundi au vendredi, sauf le mercredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

DONNÉ À Saint-Herménégilde, ce 16^e jour du mois de septembre 2016.

Marie-Soleil Beaulieu,
Secrétaire-trésorière

CHANGEMENT D'HEURE ET DE PILE DES AVERTISSEURS DE FUMÉE



Le retour à l'heure normale se fera dans la nuit du 5 au 6 novembre 2016 au Québec. À 2h du matin, nous reculerons donc l'heure pour un retour à l'heure normale de l'est (ou heure d'hiver) et nous gagnerons une heure de sommeil. C'est aussi le meilleur moment pour vérifier les piles des avertisseurs de fumée et les remplacer. **Un avertisseur de fumée muni d'une pile qui fonctionne bien est un duo indissociable qui sauve des vies.** Avez-vous remplacé vos piles?



PIERRE Chouinard & FILS

Esso
Mobil

MAZOUT > DIESEL > ESSENCE > LUBRIFIANTS
VENTE DE RÉSERVOIRS COMMERCIAUX

819 569-5180
WWW.PIERRECHOUINARD.COM

PAGETTE 819 573-5930 | TÉLÉC. 819 346-1081 | info@pierrechouinard.com



Daniel Parent
ARPENTEUR - GÉOMÈTRE

451, rue Main Ouest
Coaticook, QC J1A 1P8

819 849-4100
danielparent@videotron.ca

NOUVELLE INSPECTRICE EN BATIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

Mme Lise Got, notre inspectrice en bâtiment et en environnement par intérim, est au bureau municipal les jeudis de 13h à 16h et les vendredis de 9h à 12h et de 13h à 16h au 819-849-4443. Veuillez prendre rendez-vous 30 jours avant d'entreprendre tous travaux. Prévoir à l'avance vos besoins dans le cas où diverses autorisations s'avèreraient nécessaires.

Comme vous le savez déjà, un permis est obligatoire en tout temps **pour vos travaux**.

Non limitativement, font l'objet d'une demande de permis ou de certificat : captage des eaux souterraines (puits), creusage d'un lac artificiel, installation de clôtures, de haies, abris temporaires, construction, rénovation, réparation, démolition, installation de fosse septique, serres, piscines, conteneur

FINISSANTS DU SECONDAIRE

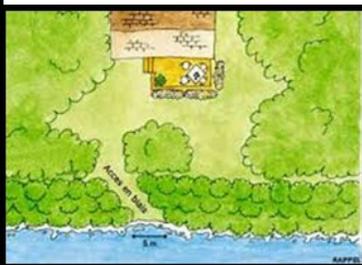
RAPPEL Si vous êtes finissant(e)s du **secondaire (DES)** ou d'un diplôme d'études professionnelles (**DEP**) pour l'année 2016 et que vous avez moins de vingt (20) ans, inscrivez-vous auprès de la municipalité afin d'obtenir une des bourses reconnaissance qui seront décernées pour la sixième année consécutive. Vous devez **obligatoirement** vous inscrire d'ici le **30 septembre 2016** en présentant votre relevé de notes en indiquant votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone ainsi que votre diplôme reçu et la date. Si vous ne vous inscrivez pas, nous ne pourrions pas malheureusement vous remettre votre bourse.

Au plaisir de vous rencontrer



CITOYEN RIVERAIN DES LACS DE ST-HERMÉNÉGILDE

La rive doit être laissée la plus naturelle possible. En aucun cas elle ne peut être entièrement déboisée puis recouverte d'un revêtement artificiel.

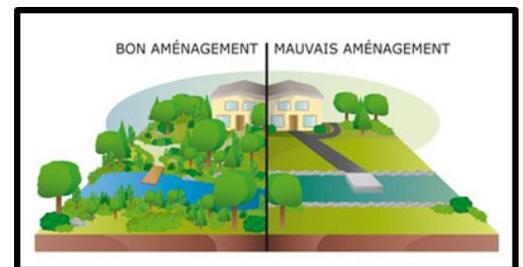


Il est permis d'émonder les quelques branches qui bloquent complètement la vue du lac, afin de créer une fenêtre verte.

Mieux vaut une vue restreinte sur un lac en santé qu'une vue imprenable sur un lac pollué! Réparer les dégâts, il est possible de rétablir l'aspect naturel des rives ayant subi des dommages et ne pouvant plus jouer leur rôle de filtre et de stabilisateur, en laissant faire la nature. La façon la plus simple de reboiser est de laisser la nature suivre son cours. Progressive-



ment, avec les années, des arbres et arbustes s'implanteront naturellement à travers la végétation. Dame nature fait bien les choses: elle choisira elle-même les espèces les mieux adaptées à votre rive. Évidemment, cela suppose qu'on épargnera à la rive le passage de la tondeuse à gazon! Jeanne Dubois



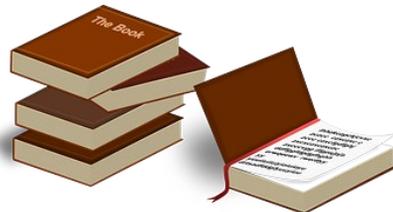
REVÉGÉTALISATION DES RIVES

La municipalité est en réflexion à l'idée de produire un règlement sur la revégétalisation des rives. Il faut y voir.



RÉIMPRESSION DU LIVRE DU CENTENAIRE

Suite à la demande de citoyens, la municipalité de St-Herménégilde a pris l'initiative de faire réimprimer, ce que l'on peut appeler, «Le livre du Centenaire». La première impression de ce livre remonte à 1998, l'année du centenaire de notre église. C'est un excellent recueil de données historiques sur les débuts de notre milieu de vie; période qui ne fut pas toujours facile pour ceux et celles qui nous ont précédés, mais qui grâce à leur courage et à leur détermination ont en grande partie façonné le Saint-Herménégilde que nous connaissons aujourd'hui. C'est un peu un hommage que les gens qui ont participé à la rédaction de ce bouquin, de plus de 300 pages, ont voulu leur rendre.



Vous pouvez vous le procurer au bureau municipal au coût de 35\$.

Que vous soyez Mégiliens de naissance ou d'adoption, je suis sûr que vous trouverez intéressant et enrichissant les informations qu'il contient.

Bonne lecture.

Gérard Duteau, Maire de la municipalité de Saint-Herménégilde

LOISIRS DE ST-HERMÉNÉGILDE

Le comité des loisirs de St-Herménégilde est dissous présentement.

Si certaines personnes sont intéressées à repartir le comité afin de faire des activités de loisirs, veuillez donner votre nom à la municipalité de St-Herménégilde au 819-849-4443. Les jeunes et les moins jeunes ont besoin de faire des activités, car le comité de loisir peut aussi organiser des fêtes de village et autres. La municipalité continue de soutenir certaines activités dont le Service d'Animation Estivale (SAE) et l'entretien de la patinoire. Certains «coachs» ont contribué à un effort commun pour pouvoir poursuivre l'activité de la ligue des p'tits bonhommes cet été et nous les en remercions. Nous aimerions que le comité se réorganise et soutienne d'autres activités de loisirs.



Merci à l'avance de votre collaboration.

LA TÊTE DANS LES ÉTOILES

Par une belle soirée chaude d'été, le 27 août dernier a eu lieu la 11e édition de la «TÊTE DANS LES ÉTOILES» sur le Mont-Hereford. Instauré en 2005, cet évènement ne cesse d'attirer les rêveurs et les adeptes d'étoiles filantes (perséides).

Trois (3) montées en autobus avaient été prévues, alors qu'en réalité nous avons dû en faire six (6). Grâce aux astronomes amateurs provenant du Club d'Astronomie Amateur de Sherbrooke, les amateurs d'étoiles (plus de 130 personnes) ont reçu des réponses à leurs questions.

Un gros merci à M. Robert Véronneau et son équipe qui apporte leurs télescopes et nous permettent d'y voir les astres de plus près. L'évènement a pour but d'observer les étoiles loin des sources lumineuses.

Je voudrais remercier toutes les personnes qui ont fait un succès de cette soirée et à l'an prochain.

Robin Cotnoir, responsable de l'activité avec Sébastien Desgagnés



CITOYEN RIVERAIN DU LAC WALLACE



Beaucoup de bernaches, habituellement appelée outarde ou oie sauvage et de canards se promènent librement sur le lac et à la plage municipal. Présentement la municipalité rencontre un problème de pollution à la plage du lac Wallace, le sol est recouvert d'excréments de couleur vert foncé de ces grands oiseaux. Les bernaches se sont parfaitement acclimatées à la présence des humains et elles trouvent leur nourriture où il y a beaucoup de gazon. Leur durée de vie est de 10 à 24 ans.



Pour les contrôler, il ne faut **jamais** les **nourrir** et il faut rendre l'environnement le moins attrayant possible en réduisant la surface de gazon. La bernache n'aime pas l'herbe longue donc le long de la berge, il est interdit de tondre la pelouse. Des clôtures bloquant l'accès à l'eau peuvent rendre le terrain moins attrayant et on peut aussi les déranger en faisant du bruit. Pour conserver notre plage en santé, il faut les éloigner.

CUEILLETTE DE PNEUS

Il y aura cueillette de **PNEUS** dans la municipalité **JEUDI LE 20 OCTOBRE 2016**.

Seront ramassés Seulement :

les pneus d'autos, de camionnettes (maximum de **DIX** pneus par résidence).

Ne seront pas ramassés :

les pneus de « garettes », « chargeurs », « tracteurs » et « camions lourds »

les pneus avec jantes (rims).

La cueillette se fera à partir de **SEPT HEURES** du matin et sera au frais de la municipalité. Les pneus devront être placés au même endroit que lors de la cueillette ordinaire des vidanges.

Il est très important de ne pas mettre vos pneus au chemin avant la semaine de la cueillette

Scalabrini & Fils inc.

Déneigement • Excavation • Transport

1730, ch. Tremblay
Ste-Edwidge (Québec)
J0B 2R0

Téléphone : 819-849-3158

Télécopieur : 819-849-0707

Cellulaire : 819-578-2822

courriel : scalabrinipierre@hotmail.com

*Brisons
le silence!*

Informations

•
Outils

•
Ressources

WWW.STOP-ABUS-AINES.CA



Une initiative de:

La Table de concertation contre
les mauvais traitements faits envers
les personnes âgées de l'Estrie

suivez nous sur

facebook

ENTRETIEN PATINOIRE

La Municipalité de St-Herménégilde est à la recherche d'une personne intéressée à faire l'entretien de la patinoire pour la saison 2016-2017. Toute personne intéressée est invitée à se présenter au bureau municipal afin de faire connaître son intérêt d'ici le 31 octobre 2016.



VITESSE DANS LES CHEMINS



La collaboration de la population est sollicitée : c'est dans sa rue, dans son chemin, dans son quartier, dans sa différence. La sécurité des à vélo ou en voiture con-



tunicipalité que le citoyen peut faire une usagers, qu'ils soient à pieds, cerne tout le monde....et par-



La municipalité reconnaît que la sécurité sur les chemins influence grandement la qualité de vie de chacun. La réduction de la vitesse, c'est l'affaire de tous.

ENTREPOSAGE *La Vieille École*



806, rue Principale
St-Herménégilde, Qc J0B 2W0

Tél.: 819 416-0367
**AUTOS, MOTOS, ROULOTTES,
MEUBLES.**

*Propriétaires sur place 24/24
Chauffé, Système alarme relié.*

BUREAUX MUNICIPAUX

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

9h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Fermé le mercredi

téléphone : Bureau: 819-849-4443

Centre communautaire : 819-849-3344

As-tu ton Passeport?

Voici quelques avantages
d'être membre
du Passeport Culture Coaticook :



• 1 BILLET GRATUIT pour un spectacle



• EMPRUNTS de document sans frais
• RABAIS sur les conférences,
rencontres et à la Boutique Aux Vieux Bouquins



• ACCÈS GRATUIT aux expositions
• TARIF SPÉCIAL pour parents et amis



• Accès au Centre de documentation



TARIF DU PASSEPORT :

35\$ rég. ou 20\$ étudiant
Une économie entre 10\$ et 90\$
sur les abonnements individuels
aux organismes



Pour connaître tous les avantages,
consultez le site du Portail Culture Coaticook au

www.culturecoaticook.ca

ou s'adresser à l'un des quatre organismes concernés.

CALENDRIER DES SESSIONS ORDINAIRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-HERMÉNÉGILDE

Lieu	Heure des sessions	Date
Salle du conseil	19 :00H	Lundi le 3 octobre 2016
776, rue Principale	19 :00H	Lundi le 7 novembre 2016
St-Herménégilde	19 :00H	Lundi le 5 décembre 2016

PRO-MAIRE

Jeanne Dubois est la pro-maire pour les mois septembre et octobre 2016 et Réal Crête sera le pro-maire pour les mois novembre, décembre 2016 et janvier 2017.

LES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-HERMÉNÉGILDE sont toujours disponibles afin de recevoir vos suggestions pour l'amélioration de la qualité de vie dans notre municipalité. Ils sont là pour répondre à vos questions.

Conseil municipal

Maire : M. Gérard Duteau
 Siège no 1 : M. Réal Crête
 Siège no 2 : M. Sébastien Desgagnés
 Siège no 3 : Mme Sylvie Fauteux
 Siège no 4 : M. Mario St- Pierre
 Siège no 5 : M. Robin Cotnoir
 Siège no 6 : Mme Jeanne Dubois
 Directrice générale et secrétaire-trésorière :
 Mme Marie-Soleil Beaulieu
 Secrétaire-trésorière adjointe :
 Mme Louise St-Jacques
 Inspecteur municipal : M. Marc Sage
 Inspectrice en bâtiment : Mme Lise Got

Équipe du journal

Le Mégilien
 816, rue Principale
 St-Herménégilde, PQ J0B 2W0
 Courriel : lemegilien@st-hermenegilde.qc.ca
 Téléphone : 819-437-5462
 Mise en page : Sylvie Fauteux
 Conseiller responsable : Réal Crête
 Responsable publicité : Brigitte St-Pierre
 Vous pouvez nous soumettre article et photos en tout temps.

**★ COURSES DE ★
 BAZOUS
 ST-HERMÉNÉGILDE**

**SAMEDI ET DIMANCHE
 8 & 9 OCTOBRE 2016
 DÉPART À 11h**

**au bout du Rang 10
 de St-Herménégilde, Qc**

Classes 4-6-8 Cylindres et Pick-Ups

Classe VTT

Boissons, alcools et cantine sur place

Apportez vos chaises

Nouveau classe femme

Coûts: 12\$/jour
 10 ans et - GRATUIT

ROGER DUBOIS
INFO ET INSCRIPTIONS 819 849-7704

Imprimerie Larochelle
 Impressions • Lettrage • Objets Promotionnels
 Coaticook (Nord), QC
 819 849-0029
 www.imprimerie-larochelle.com

PROMOTION DE L'ÉVÈNEMENT



DU NOUVEAU AU MENU DE LA POPOTE ROULANTE

Des modifications ont été apportées au menu de la popote roulante suite à un sondage de satisfaction.

Le prix d'un repas complet passe de 5\$ à 6\$.

Les repas de la popote roulante sont disponibles pour les personnes convalescentes, les nouvelles mamans, les personnes à mobilité réduite et les aînés (50 ans et plus).

Les plats de la popote roulante peuvent être livrés à domicile, à Saint-Herménégilde.

Pour plus d'information, contactez Isabelle Routhier au 819-849-7011, poste 225, ou adjmad@cabmrccoaticook.org.

SOUTIEN AUX PROCHES AIDANTS --- PROGRAMMATION AUTOMNE 2016

Information et inscription : **819-849-7011 poste 223** ou par courriel à aidant@cabmrccoaticook.org

<p>LA RÉSILIENCE DU PROCHE AIDANT Mercredi 5 octobre, 13h30 Gratuit. À la résidence Manoir de chez nous, à Compton.</p>	<p>PIÈCE DE THÉÂTRE LES ANGES GARDIENS SONT FATIGUÉS Samedi 12 novembre, 14h Contribution suggérée de 2\$ Pavillon des Arts et de la Culture de Coaticook</p>
<p>SERVICES D'AIDE À LA MOTRICITÉ Lundi 17 octobre, 13h30 Renseignement sur le projet pilote <i>Aides à la mobilité motorisées</i> et présentation des services de transport de la MRC de Coaticook Gratuit. Dans le stationnement du IGA de Coaticook.</p>	<p>PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE CONSEILLÈRE AUX PROCHES AIDANTS ET DE LA LIGNE INFO-AIDANT DE L'APPUI ESTRIE POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS Vendredi 28 octobre, 11h Gratuit. Au Centre communautaire Élie-Carrier, à Coaticook.</p>



CUISINES COLLECTIVES AUX P'TITS OIGNONS

Inscription **obligatoire**, pour toutes les activités, au **819-849-7011, poste 233**, ou par courriel à cuisines@cabmrccoaticook.org

<p>CUISINE PARENTS-ENFANTS Mercredi 21 septembre, 9h30 à 12h Gratuit. Halte-garderie disponible Au Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook</p>	<p>CUISINE PURÉE POUR BÉBÉ Vendredi 30 septembre, 9h30 à 12h L'atelier consiste à faire connaître les bases d'une purée pour bébé réussie en cuisinant une purée de fruit, de légume et de viande et substitut. Au Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook</p>
<p>SORTIE AUX POMMES Mardi 27 septembre, 10h30 Animation, cueillette de pommes (les enfants de 3 ans et plus repartiront avec un sac de 3 lb de pommes gratuitement) Apportez votre lunch pour pique-niquer sur place 5\$ par famille Au verger le Gros Pierre L'activité sera annulée en cas de pluie.</p>	



Maison de la Famille de la MRC de Coaticook

Pour information et inscription : 819-849-7011, poste 231, ou sfamilles1@cabmrccoaticook.org

BÉBÉ FUTÉ (0 – 12 mois) Les lundis matins, à partir du 26 septembre À la Maison de la famille, à Coaticook. Inscription obligatoire.	BAMBIN FUTÉ (12 – 24 MOIS) Les samedis matins 8, 15 et 22 octobre À la Maison de la famille, à Coaticook. Inscription obligatoire.
EN FORME AVEC BÉBÉ Les mercredis, de 9h30 à 10h30 Animé par Catherine Germain, kinésiologue. Activités de remise en forme à l'extérieur, avec poussette. Au Parc Jean D'Avignon, Coaticook. Inscription obligatoire.	SOIRÉE EN FAMILLE Tous les 4^e mercredis du mois, à partir du 26 octobre, de 17h15 à 19h Souper et jeux en gymnase. Activités diverses avec d'autres familles Lieu à déterminer.
BÉBÉ CAFÉ COATICOOK Les jeudis, de 9h à 11h Animé par Lyna Roberge. Pour les femmes enceintes, les mères allaitantes et celles qui donnent le biberon tout en jasant. Au Restaurant <i>Jack 'O</i> , à Coaticook.	NOURRI-SOURCE Les 3^e mardis du mois, à partir du 20 septembre, de 9h à 12h 20 septembre : l'introduction des aliments. Gratuit. À la Maison de la famille, à Coaticook.
RENCONTRE PRÉNATALE INTENSIVE Samedi 22 octobre, de 9h à 16h Animé par Naissance Renaissance Estrie À la Maison de la famille, à Coaticook. Inscription obligatoire.	ATELIERS DU GOÛT (enfants de 5-12 ans et parents) Samedis 29 octobre, 5, 12 et 19 novembre de 9h à 10h30 et de 10h30 à 12h À la Maison de la famille, à Coaticook. Inscription obligatoire.

CENTRE D'Action BÉNÉVOLE DE LA MRC DE COATICOOK
 Activités d'automne, proches aidants d'ainés et grand public !
 Inscription : 819.849.7011 poste 223

AIDE À L'AUTONOMIE DANS LES DÉPLACEMENTS

Regroupement des services : conférences, kiosques, essai de quadriporteurs...

17 octobre 2016, 13 h 30
 Tout l'après-midi !

Stationnement IGA Coaticook **Gratuit**



Monsieur Guy Hardy

Député de Saint-François
 Président de séance
 Membre du Bureau de l'Assemblée nationale



220, 12^e Avenue Nord
 Sherbrooke, Québec
 J1E 2W3

Téléphone : 819 565-3667
 Télécopie : 819 565-8779
 Guy.Hardy.SAFR@assnat.qc.ca

PIÈCE DE THÉÂTRE



Les ardes gardiens sont fatigués

12 novembre 2016, 14 h
 Pavillon des arts et de la culture Contribution suggérée 2\$

Une pièce de François Jobin mise en scène par Marie-Claude Hénault

Grâce au soutien financier de : **L'APPU** POUR LES PROCHES AIDANTS D'AINÉS ESTRIE



ASSEMBLÉE NATIONALE

QUÉBEC

Alarmes incendie non fondées



Le Ministère de la Sécurité publique a fait paraître un dépliant d'information très intéressant concernant les alarmes incendie non fondées. Il est de mise de partager l'information à la population, car souvent les services incendie de la région sont appelés pour des alarmes non fondées.

Tout d'abord, qu'est-ce qu'une alarme incendie non fondée? C'est un signal indiquant le déclenchement d'un système d'alarme incendie relié à un centre de télésurveillance et qui a causé le déplacement inutile des pompiers.

Trop d'alarmes incendie non fondées au Québec et dans la MRC de Coaticook
25% des appels totaux survenus en 2015 sur le territoire de la MRC de Coaticook répondus par les services incendie étaient en lien avec des systèmes d'alarme

incendie en fonction. 25% de ces alarmes sont dues à une installation déficiente des composantes du système d'alarme, à un mauvais entretien et à des composantes défectueuses. Plus de 20% de ces alarmes sont engendrées par de la fumée légère (fumée de cuisson, vapeur d'eau, fumée de cigarette ou de chauffage, poussière). Environ huit alarmes incendie non fondées sur dix se déclenchent entre 7 h et 20 h, lorsque les occupants sont à leur domicile. Ils peuvent donc réagir rapidement pour éviter que les pompiers se déplacent inutilement.

Propriétaires

Conseils pour éviter les alarmes non fondées

- Faites installer les détecteurs de fumée du système d'alarme loin des sources de fumée, de vapeur d'eau, poussière comme la cuisine, une pièce avec un foyer, la salle de bain ou un atelier;
- Bien que l'activation de la fonction de délai soit facultative, il est recommandé de la faire activer à l'intérieur d'une propriété privée. Renseignez-vous auprès de votre centre de télésurveillance ou du spécialiste qui en fait l'entretien;
- Il est déconseillé de la faire activer dans les bâtiments destinés à héberger des personnes dont la capacité d'évacuation est limitée, par exemple les résidences privées pour aînés.

Utilisation du système d'alarme incendie

- Assurez-vous que votre système d'alarme relié à un centre de télésurveillance répond aux normes en vigueur;
- Apprenez comment fonctionne votre système d'alarme et montrez-le aux occupants de votre demeure;
- Assurez-vous que le numéro de téléphone de votre centre de télésurveillance est inscrit sur le clavier de commande du système ou près de celui-ci;
- Assurez-vous que votre centre de télésurveillance possède les numéros de téléphone d'au moins deux personnes ressources à rejoindre en cas d'alarme;
- Renseignez-vous auprès de votre municipalité sur la réglementation concernant l'installation et le fonctionnement des systèmes d'alarme incendie.

Entretien du système

- Faites remplacer les détecteurs de fumée tous les 10 ans;
- Procédez à des essais deux fois par année pour assurer leur bon fonctionnement;
- Nettoyez fréquemment l'extérieur des détecteurs de fumée à l'aide d'un aspirateur;
- N'ouvrez pas le boîtier;
- Prévenez votre centre de télésurveillance à la suite d'une panne électrique ou téléphonique. Testez ensuite votre système;
- Inspectez les piles de votre système d'alarme et assurez-vous que leurs bornes ne sont pas corrodées. S'il y a corrosion ou fuite de liquide, faites-les vérifier par un spécialiste.

Suite page 11

Entrepreneurs en construction ou en rénovation

Conseils lors des travaux dans les bâtiments résidentiels

Informez-vous auprès du propriétaire sur la manière de désactiver et de réactiver le système d'alarme incendie relié à un centre de télésurveillance;

Demandez au propriétaire, avant de commencer les travaux, d'aviser son centre de télésurveillance au début et à la fin des travaux;

Localisez les fils du système d'alarme, les détecteurs de fumée et de chaleur ainsi que les gicleurs afin de ne pas les endommager;

Recouvrez chaque détecteur de fumée d'un couvercle rigide et étanche;

Passez délicatement l'aspirateur sur les couvercles rigides avant de les enlever ainsi que sur les détecteurs à la fin de chaque journée de travail et à la fin des travaux;

Aérez la pièce pendant les travaux;

Plus de 7% des alarmes incendie non fondées sont occasionnées par des travaux de construction ou de rénovation.

Précaution

Agissez avec précaution lorsque vous utilisez des outils qui provoquent de la fumée, soulèvent de la poussière ou dégagent de la vapeur à proximité des détecteurs de fumée, comme un pistolet chauffant, une torche à l'acétylène ou une sableuse;

Soyez consciencieux quand vous percez un mur, un plafond ou un plancher, car vous pourriez abîmer un fil du système d'alarme.

90 secondes pour réagir!

La majorité des systèmes d'alarme incendie disposent d'une fonction de délai de 90 secondes avant la transmission du signal d'alarme à un centre de télésurveillance. Demandez à votre installateur ou au responsable de l'entretien du système de s'assurer qu'elle est activée.

Avant d'annuler l'alarme, vérifiez pour quelle raison elle s'est déclenchée : incendie réel, manipulation erronée, fumée légère, etc. **Considérez toute alarme comme fondée jusqu'à preuve du contraire.**

En présence de fumée ou d'un feu, évacuez les occupants jusqu'au point de rassemblement, puis faites le 9-1-1. Ne retournez pas à l'intérieur sans la permission des pompiers.

Si vous êtes certain que l'alarme est non fondée, vous disposez de 90 secondes pour composer votre code d'accès afin d'annuler l'alarme et d'éviter sa transmission au centre de télésurveillance.

Si votre système ne dispose pas de la fonction d'annulation, attendez une minute après le début de l'alarme que la ligne téléphonique se libère, puis appelez votre centre de télésurveillance.

Réaction : 90 secondes pour éviter une alarme!

N'oubliez pas que l'activation de la fonction de délai de la transmission du signal d'alarme accorde un maximum de 90 secondes aux occupants pour vérifier le bien-fondé de l'alarme et, le cas échéant, pour l'annuler en composant le code d'accès au clavier du système.

Une alarme incendie non fondée est un signal qui a causé le déplacement inutile des pompiers et qui peut :

Monopoliser les pompiers loin des urgences véritables, pouvant ainsi compromettre la sécurité des citoyens;

Entraîner les intervenants d'urgence à exposer leur vie et celle de leurs concitoyens au danger lors de leurs déplacements.

Coûter cher à la municipalité et aux contribuables, compte tenu des effectifs qu'elle monopolise;

Être passible d'une amende dans certaines municipalités;

Être consciencieux et prudent évite bien de fausses alarmes. C'est la responsabilité de chacun d'en réduire le nombre. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site internet de ministère de la Sécurité publique : <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca> ou communiquez avec votre service de protection incendie municipal ou le service de prévention incendie de la MRC de Coaticook.

Jonathan Garceau

Coordonnateur en sécurité incendie



Formation Parent-bition

TU ES UN PARENT SANS EMPLOI,
TU SOUHAITES POURSUIVRE TON SECONDAIRE
ET...



Avoir un horaire adapté à la vie de parent
(mardi-mercredi-jeudi matins)



Utiliser la halte-garderie gratuitement



Obtenir une allocation par jour de formation



Communique avec Edith au 819 849-0440, poste 229
ou parentbition 



Centre de santé et de services sociaux de la MRC-de-Coaticook



Avec la collaboration d'Emploi-Québec Estrie

Comité des pipelines



POUR TRAVAILLER EN SÉCURITÉ PRÈS D'UN PIPELINE, IL FAUT PLANIFIER VOS TRAVAUX

Les pipelines souterrains transportent à haute pression du gaz naturel, du pétrole brut et des produits pétroliers raffinés. Ils traversent le territoire de votre municipalité et peuvent se trouver sur votre terrain. Si tel est le cas, votre terrain est grevé d'une servitude et l'emprise de celle-ci correspond à une bande de terrain où passent un ou plusieurs pipelines.

Les pipelines sont le moyen le plus sécuritaire pour transporter des hydrocarbures. Toutefois, l'exécution de travaux à proximité de ces installations, sans l'autorisation préalable de l'entreprise pipelinère et sans la présence de ses représentants, risque de les endommager et de compromettre votre sécurité et celle des travailleurs.

TRAVAILLER EN COLLABORATION

Si vous prévoyez faire des travaux près d'un pipeline, il est simple de prévenir les risques d'incident en suivant les étapes suivantes :

Obtenir du propriétaire du pipeline une autorisation ainsi que les directives à suivre dès la planification de vos travaux.

Gazoduc TQM : 1 800 263-2207 ou quebec_crossings@transcanada.com

Faire une demande de localisation des infrastructures souterraines à Info-Excavation, au minimum trois jours ouvrables avant le début de vos travaux.

www.info-ex.com ou 1 800 663-9228

Communiquer avec la compagnie pipelinère qui a autorisé vos travaux, trois jours ouvrables avant le début de ceux-ci.

SI VOUS ENVISAGEZ DE FAIRE LES TRAVAUX SUIVANTS, CONTACTER LA COMPAGNIE DE PIPELINE

Clôture, cabanon, piscine, aménagement paysager, garage, agrandissement, nouvelle construction, nettoyage de fossé, système de drainage, travaux agricoles, nivellement, système d'irrigation, installation de poteaux, etc. Également, toute activité avec des véhicules motorisés circulant sur l'emprise de la servitude nécessite une autorisation.

R. THEBERGE INC.

LES OUVRIERS ÉLECTRIQUES

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL
INDUSTRIEL • AGRICOLE

Fabrication
de panneaux de contrôle
Automatisation personnalisée
Domotique

MEMBRE
CIÉO www.iert.ca

Jean-François Théberge Prop. François Martineau Co-prop.

819 835-5280 • Téléc. 819 835-5768 • iert@axion.ca
294, chemin Des Sables, Martinville (Québec) J0B 2A0



La Forêt communautaire Hereford vous ouvre ses portes!

Dans les derniers mois, Forêt Hereford a reçu de nombreux citoyens et jeunes dans le cadre de plusieurs activités différentes et variées. En voici un survol ainsi qu'un résumé des activités et projets en cours.

Journée portes ouvertes

Souhaitant en faire une tradition, les responsables de la gestion de la Forêt Hereford ont organisé, le 20 août dernier, une journée porte ouverte afin de faire connaître ce territoire, son approche d'aménagement et de restauration forestière, les espèces particulières présentes et échanger avec ses gestionnaires et les citoyens impliqués dans la gouvernance et la protection de ce territoire unique au Québec. Un peu moins de 50 personnes ont participé aux différentes activités de la journée. Elle fut organisée avec l'Association forestière du sud du Québec et reviendra en 2017.



Conseil d'administration 2016-2017 de Forêt Hereford : Sylvie Harvey, Réal Beloin, Pierre Goulet, Sara Favreau-Perrault, Richard Belleville, David Lauzon, François Bouchy-Picon, Lise Beauséjour, Gérard Duteau, Dany Senay (directeur) et André Desrosiers.

Assemblée générale

Le 21 juin dernier, avait lieu l'assemblée générale annuelle de Forêt Hereford. Près de 45 personnes étaient présentes à la salle de l'Église d'East Hereford. Un survol des projets et activités réalisées dans la dernière année a été présenté. Aussi, l'équipe de projet d'Hydro-Québec était sur place pour présenter les différentes mesures particulières qui sont à l'étude pour le territoire de la Forêt Hereford, dans le cadre de son projet d'Interconnexion avec le New Hampshire. Nous vous invitons à consulter le rapport d'activités 2015-2016 dans le site Web de Forêt Hereford : <http://forethereford.org/fr/gouvernance/rapports-annuels.php>.

Projets et activités en cours

Plusieurs projets sont en cours actuellement dans la Forêt communautaire. Le projet de planification intégrée et celui des crédits de carbone forestier (Projet Pivot) se poursuivent. Aussi, dû au développement de la nouvelle activité ski de montagne, par Circuits Frontières, et à l'augmentation de l'achalandage dans le sentier pédestre Neil-Tillotson, divers collaborateurs ont contribué au réaménagement du stationnement récréotouristique du chemin de Coaticook à East Hereford, tout près du nouveau site d'Hébergement Mont Hereford. La superficie du stationnement a été optimisée et l'aménagement paysager a complètement été refait. Nous remercions les différents intervenants impliqués : Municipalité d'East Hereford, Forêt Hereford, Circuits Frontières, le Pacte rural de la MRC de Coaticook, la Fondation Bel Environ et les bénévoles de première ligne (Chantal Quirion et Jean Massé).

Forêt Hereford a de plus travaillé à l'entretien du réseau routier durant l'été. Le chemin Centennial menant au sommet, et dont l'entretien se fait en partenariat avec les Municipalités d'East Hereford et de St-Herménégilde et le Centre de services partagés Québec, a notamment dû être réparé à deux reprises. Ceci était nécessaire à cause des grosses pluies, afin d'assurer la sécurité des visiteurs dans ce chemin de montagne hasardeux et afin d'assurer l'accès au sommet pour l'activité la Tête dans les Étoiles, organisée par la Municipalité de St-Herménégilde.

Suite page 15

De plus, les jeunes de différents camps de jour de la MRC de Coaticook, dont celui de St-Herménégilde, ont pu profiter d'un accès privilégié à la Forêt Hereford cet été. Plus de 100 enfants des différents coins de la région ont participé à ces animations organisées par l'Association forestière du Sud du Québec, avec la contribution financière de Forêt Hereford.

Plus de 3000 arbres ont été reboisés ce printemps, dont 400 chênes rouges et tilleuls, afin de contribuer au retour d'espèces aujourd'hui plus rares. Ces feuillus sont également protégés par des protecteurs adaptés. Ne soyez donc pas surpris d'en croiser en forêt! Il s'agit là d'exemple de nos actions de restauration forestière. Les travaux d'aménagement forestier durable se poursuivront cet hiver dans le secteur du chemin des Côtes (East Hereford).



Finalement, consulter le site Web de Forêt Hereford (<http://forethereford.org/>) pour connaître les dates dédiées à la **pratique de la chasse cet automne**, afin de bien planifier vos différentes activités dans le territoire de la Forêt Hereford. Et consultez la page Facebook de la Forêt communautaire Hereford pour recevoir les dernières informations concernant la gestion de ce territoire unique au Québec : <https://www.facebook.com/forethereford>.

Bon automne à la montagne!

Dany Senay, directeur de la Forêt communautaire Hereford
info@forethereford.org

RAPPEL CONCERNANT LE VTT DANS LA FORÊT COMMUNAUTAIRE HEREFORD

La Forêt Hereford est un territoire dont la mission de conservation est très importante. Toute activité peut avoir un impact sur les milieux naturels, dont la pratique du VTT.

Voilà pourquoi les VTT ne sont pas permis dans les anciens sentiers en forêt, car ces sentiers mal aménagés étaient très dommageables pour les habitats aquatiques et fauniques. Le VTT est donc possible dans les chemins forestiers de la Forêt Hereford.

Or, comme tout véhicule, les VTT, même à basse vitesse, ont un impact sur l'état des chemins forestiers. Et l'entretien du réseau routier est très dispendieux. Il faut donc des fonds pour maintenir ces chemins, ce que réussissent à faire les municipalités avec la perception de taxes municipales pour l'entretien des chemins municipaux. La Forêt Hereford, avec ses 30 km de chemins forestiers privés, a les mêmes besoins.

Aussi, les gestionnaires de la Forêt doivent pouvoir encadrer chaque activité avec des représentants, même chose pour la pratique du VTT. Forêt Hereford a donc délégué la gestion du VTT au Club de chasse et pêche Hereford, ce qui explique pourquoi les citoyens, voulant circuler en VTT dans les chemins forestiers de la Forêt Hereford, **doivent être membres-chasseurs** ou membres-VTT du Club Hereford (pour devenir membres : <http://forethereford.org/fr/chasse-peche/index.php>). Cela reste une opportunité unique pour pratiquer votre activité en toute légalité et en contribuant à la gestion de ce territoire communautaire unique!

Aussi, les utilisateurs font partie des surveillants du territoire.
Merci de nous aider à gérer cette forêt unique, à perpétuité!

Forêt communautaire Hereford
819-578-4605



JUSTE POUR RIRE

À l'occasion de cette 3^e partie de l'année qui débute en même temps que l'année scolaire, je me permets de faire plutôt travailler vos méninges dans cette édition automnale du Mégilien avec quelques charades :

1^o Mon premier débute en janvier.

Mon deuxième est rempli d'eau ou de soda.

Ta date de fête sert à calculer mon troisième.

--Mon **tout** est l'angoisse des gens des grandes villes?



2^o Mon premier se prend chaud ou glacé.

Mon deuxième est un liquide blanc.

Mon troisième est un adverbe qui signifie « pareil à ».

Mon quatrième est une chaîne de montagne d'Amérique du sud.

--Mon **tout** te permet de contrôler à distance?

3^o Mon premier est une note de musique.

Mon deuxième est la journée qui en précède une autre.

Mon troisième aide à tenir les voiles.

Mon quatrième est une plante aromatique (employée en cuisine).

--Mon **tout** aide à ne pas se lever en retard?

4^o Mon premier est le chiffre premier.

Mon deuxième est l'un de mes parents.

Mon troisième est le mois du muguet.

Mon quatrième est la première voyelle.

Mon cinquième est une couleur.

--Mon **tout** protège contre les gouttes de pluie?

5^o Mon premier n'est pas propre.

Mon deuxième est le chiffre qui représente un couple.

Mon troisième prend plus de temps qu'une douche.

--Mon **tout** est une pièce de la maison?

6^o Mon premier sort du volcan.

Mon deuxième est le verbe « aller » au présent.

Mon troisième donne du goût aux aliments.

--Mon **tout** sauve du temps après les repas?

7^o Mon premier est un prénom féminin.

Mon deuxième accueille les bateaux.

Mon troisième est la carte la plus forte.

Mon quatrième est une voyelle.

Mon cinquième remplace familièrement le « nous ».

--Mon **tout** se produit sous l'effet de la chaleur?



Bonne réflexion et surtout essayer de ne pas aller voir les solutions trop rapidement; le cerveau est un muscle qu'il faut entraîner pour qu'il reste performant!....

Je vous souhaite un automne très doux ainsi qu'un hiver *assez court*! On peut toujours rêver?.....

On se retrouve dans deux mois pour la dernière édition de l'année; je vous prépare un petit texte qui fera plaisir aux amants de la forêt!..... Vous retrouverez les réponses en page 20

Un gros merci à l'équipe et bon automne à tous!

PLUME DU LAC



Demeurer en contact en cas d'urgence

Être en mesure de communiquer avec votre famille, vos amis et les intervenants d'urgence est essentiel. Cependant, gardez à l'esprit que les dispositifs de communication ordinaires peuvent ne pas fonctionner correctement pendant une urgence.

Faites une liste exhaustive de numéros et contacts en cas d'urgence pour pouvoir joindre des proches et des intervenants d'urgence. Lors d'urgences ou de sinistres, ce n'est pas vraiment le temps de fouiller dans les annuaires pour trouver les contacts et coordonnées. Partagez cette liste avec vos proches et assurez-vous d'inclure tous les numéros pour que l'on puisse vous joindre où que vous soyez. N'oubliez pas qu'en cas d'urgence ou de sinistre majeur, vous ne serez pas nécessairement à la maison.

Si possible, utilisez les canaux non vocaux, comme les messages textes, les courriels ou les médias sociaux, car ils utilisent moins de largeur de bande que les communications vocales et peuvent fonctionner même lorsque le service téléphonique est interrompu ou surchargé.

Si vous devez utiliser un téléphone, soyez bref et ne donnez que l'information essentielle. De courts appels téléphoniques aident à prolonger la durée de vie de la batterie de votre téléphone cellulaire.

Placez des piles de rechange ou un chargeur d'appareil mobile dans la trousse d'urgence. Songez à acheter un chargeur à énergie solaire, à manivelle, ou pour véhicule. Si vous n'avez pas de téléphone cellulaire, gardez une carte téléphonique prépayée dans votre trousse.

Si on vous donne l'ordre d'évacuer, et que vous pouvez transférer les appels téléphoniques reçus à la maison, faites-les transférer à votre téléphone cellulaire.

Si vous n'avez pas de dispositif mains libres, arrêtez votre véhicule sur l'accotement avant d'envoyer un message texte, de faire un appel ou d'utiliser votre appareil. *C'est la loi !*

Essayez de maintenir à jour les données enregistrées sur votre téléphone, votre compte courriel et d'autres canaux.

Remarque : les téléphones sans fil dépendent de l'électricité et ne fonctionnent pas pendant une panne de courant. Si vous disposez d'une ligne terrestre, gardez au moins un téléphone à fil dans la maison.

Conseils supplémentaires pour téléphones intelligents

Enregistrez les lieux de rencontre sécuritaires convenus sur l'application de cartographie de votre téléphone.

Pour que votre pile fonctionne plus longtemps, réduisez la luminosité de l'écran et fermez les applications que vous n'utilisez pas.

Afin de diminuer la congestion du réseau immédiatement après une urgence, évitez d'utiliser votre appareil mobile pour diffuser des vidéos, télécharger des animations ou jouer à des jeux vidéos.

Inscrivez-vous au service dépôt direct et aux services bancaires en ligne de votre institution financière, afin que vous puissiez accéder à vos fonds et effectuer des paiements électroniques indépendamment de l'endroit où vous vous trouvez.



SOUPER PAROISSIAL DE ST-HERMÉNÉGILDE

N'oubliez pas le **souper paroissial** qui aura lieu le samedi 22 octobre 2016 après la messe de 16 h à St-Herménégilde.
Au menu, nous avons du jambon, tourtière, «bean», salade et autres.
Et le tout suivi du traditionnel BINGO.
On vous attend en grand nombre





COMMUNAUTÉ ST-HERMÉNÉGILDE

Bonjour! Quel bel été nous avons eu. Quand les étudiants retournent aux études, il faut bien accepter que l'on soit rendu à l'automne. Cela veut aussi dire souper paroissial qui aura lieu le 22 octobre prochain au centre communautaire. Merci à tous ceux qui ont déjà remis leur CVA..

Voici les heures et les dates des messes célébrées en octobre et novembre 2016.

Dimanche	02 oct	10 :30H	Victor Dubois	par sa fille Jeanne
Dimanche	02 oct.	PAV	André Larochelle	par son épouse Diane
Lundi	03 oct	PAV	Aline Roy Tremblay	par des parents et amis
Mardi	04 oct	PAV	Aline Roy Tremblay	par des parents et amis
Mercredi	05 oct	PAV	Aline Roy Tremblay	par des parents et amis
Jeudi	06 oct	PAV	Aline Roy Tremblay	par des parents et amis
Vendredi	07 oct	PAV	Aline Roy Tremblay	par des parents et amis
Samedi	08 oct	PAV	Aline Roy Tremblay	par des parents et amis
Dimanche	09 oct.	10 :30H	Alain Mc Duff	par ses parents
Lundi	10 oct	PAV	Claude Quirion	par des parents et amis
Mardi	11 oct.	PAV	Claude Quirion	par des parents et amis
Mercredi	12 oct	PAV	Claude Quirion	par des parents et amis
Jeudi	13 oct	PAV	Claude Quirion	par des parents et amis
Vendredi	14 oct	PAV	Claude Quirion	par des parents et amis
Samedi	15 oct	PAV	Claude Quirion	par des parents et amis
Dimanche	16 oct.	10 :30H	Catherine Morin	par sa fille Gisèle
Lundi	17 oct	PAV	Yves Paquette	par des parents et amis
Mardi	18 oct	PAV	Yves Paquette	par des parents et amis
Mercredi	19 oct	PAV	Yves Paquette	par des parents et amis
Jeudi	20 oct	PAV	Yves Paquette	par des parents et amis
Vendredi	21 oct	PAV	Yves Paquette	par des parents et amis
Samedi	22 oct	PAV	Yves Paquette	par des parents et amis
Dimanche	23 oct.	10 :30H	Défunts famille Nadeau	par Marielle et Georges Langevin
Lundi	24 oct	PAV	Alice Beloin	par Linda et René Nadeau
Mardi	25 oct	PAV	Amédé Pivin	par Linda et René Nadeau
Mercredi	26 oct	PAV	Claude Quirion	par des parents et amis
Jeudi	27 oct	PAV	Claude Quirion	par des parents et amis
Vendredi	28 oct	PAV	Claude Quirion	par des parents et amis
Samedi	29 oct	PAV	Claude Quirion	par des parents et amis
Dimanche	30 oct	10 :30H	Claude Côté	par son épouse Françoise
Lundi	31 oct	PAV	Germain Cotnoir	par des parents et amis
Dimanche	06 nov	10 :30H	Jeannine Pivin Nadeau	par Linda et René Nadeau
Dimanche	13 nov.	10 :30H	Sylvio Dubé	par son épouse Gilberte
Dimanche	20 nov.	10 :30H	Pierre Gosselin	par des parents et amis
Dimanche	27 nov.	10 :30H	Claude Cotnoir	par sa famille

24 et 25 septembre 2016
10 h à 17 h



comptonales.com

Comptonales

VIRÉE GOURMANDE

- ☆ 60 producteurs sur 8 destinations
- ☆ Dégustations de bouchées (\$)
- ☆ Activités et coupons gratuits pour les enfants
- ☆ Navettes gratuites

Enchantés
de vous régaler!



LAURÉAT NATIONAL
OR
LES GRANDS
PRIX
DU TOURISME
QUÉBÉCOIS
2014



Nouveau service Présence-surveillance sur demande

Vous prenez soin d'un être cher et avez besoin de prendre du temps pour vous en sachant qu'il est entre bonnes mains.

La solution:

- Appelez au Service d'aide domestique
819-849-7716
- Inscrivez-vous au programme
- Réservez une période de 3 ou 4 heures selon la disponibilité des préposées
- De jour, soir ou fin de semaine
- Payez 5\$ de l'heure
- Allez-y selon vos besoins

Service d'aide domestique de la région de Coaticook
819-849-7716 | sadrc@videotron.ca | aidedomestiquecoaticook.org



Nouveaux services de soins à la personne

Le Service d'aide domestique de la région de Coaticook devient
Aide à domicile MRC de Coaticook



Service de qualité avec du personnel formé

- Ménage régulier
- Grand ménage
- Aide aux courses
- Préparation de repas
- Présence surveillance
- Soins à la personne

Venez découvrir
l'ensemble de nos services

Le mercredi **12 octobre 2016 à 16h**
à la salle communautaire de L'Hôtel
de ville de Coaticook (150, rue Child)



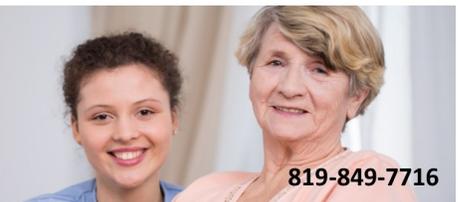
☎ 819 849-7716

Le Service d'aide domestique de la région de Coaticook
devient Aide à domicile MRC de Coaticook



Nous élargissons notre gamme de services pour vous offrir des services soins à la personne avec un personnel qualifié et un service personnalisé.

- Ménage régulier
- Grand ménage
- Préparation de repas
- Aide aux courses
- Présence surveillance
- Soins à la personne



819-849-7716

Bien qu'un animal de compagnie représente une source de joie, il n'en demeure pas moins que son adoption doit être une décision que vous aurez préalablement mûrie.

Tu deviens responsable pour toujours de ce que tu as apprivoisé. (Le Petit Prince)

Ainsi, avant de craquer devant ce chaton espiègle ou ce chien si affectueux, il importe d'y réfléchir sérieusement, car l'adoption représente un **engagement à long terme** : un chien peut facilement vivre une douzaine d'années et un chat d'intérieur, une quinzaine.

Vous devez donc être prêt à vous engager plusieurs années et à investir temps, argent et efforts. Vos critères de sélection doivent de plus être établis en fonction de vos attentes et de ce que vous pouvez offrir à cet animal.

Afin de vous guider dans votre démarche de réflexion, **posez-vous les quelques questions suivantes.**

- Qui sera responsable de l'animal?
- Combien de temps pourrez-vous lui accorder quotidiennement?
- De quel budget annuel disposez-vous pour sa nourriture, ses accessoires et ses soins?
- Quel espace pouvez-vous mettre à sa disposition?
- Pourrez-vous régler les difficultés qui risquent de survenir au cours de sa vie, même si celles-ci requièrent temps et argent?
- Y-a-t-il des personnes allergiques dans votre entourage?

Votre style de vie risque-t-il de changer à court ou moyen terme (déménagement, arrivée d'un bébé, etc.)?

Prêt à adopter? **Explorez maintenant les pistes suivantes.**

- Êtes-vous actif ou plutôt sédentaire?
- Avez-vous du temps à consacrer au brossage régulier ou êtes-vous plutôt du genre *prêt-à-porter*?
- Cet animal vivra-t-il avec des enfants ou d'autres animaux?

Le préférez-vous adulte, déjà éduqué et au caractère bien défini, ou jeune et auquel vous devrez tout enseigner?

Bref, il importe de vous assurer que **l'espèce, la race et le tempérament de l'animal choisi correspondent à votre rythme de vie et aux ressources disponibles**. Une fois vos critères bien établis, soyez-leur fidèle et prenez garde au coup de foudre!

Pour en connaître davantage, consultez le spaestrie.qc.ca (onglet *Adopter* dans le haut de l'écran) ou communiquez avec nos préposés au 819 821-4727, poste 107. Bonne réflexion!

Voici les solutions de Plume du lac de la page 16

1*--An-bouteille-âge (embouteillage)

3*--Ré-veille-mât-thym (réveille-matin)

5*--Sale-2-bain (salle de bain)

7*--Éva-port-as-i-on (évaporation)

2*--Thé-lait-comme-Andes (télécommande)

4*--Un-père-mai-A-bleu (impermeable)

6*--Lave-vais-sel (lave-vaisselle)



TIR À L'ARC CHAMPIONNAT



Voici des nouvelles de notre archer Joshua Crête. Joshua vient de faire 2 compétitions majeures. Le championnat IBO à Seven Spring Pennsylvanie (USA) du 12 au 14 août 2016. Il a terminé en 73^e position sur 170 jeunes de 17 ans et moins, toute classe confondu. Dans sa classe, jeune traditionnel, il a terminé au 2^e rang. Il a vécu toute une première expérience américaine. Le tir en montagne est bien différent de ce qu'il a l'habitude de faire ici au Québec. Pour le circuit québécois, la finale extérieure avait lieu du 27 au 28 août. Joshua a terminé premier dans sa classe. Il mène présentement pour la saison 2016-2017 dans le circuit Pro3D. Nous lui souhaitons la meilleure des chances. Sur la photo de gauche. Joshua à l'œuvre en Pennsylvanie. Celle de droite, il est accompagné de son père.



CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS

30 septembre	Finissant du secondaire (date limite d'inscription)	St-Herménégilde
05 octobre	La résilience du proche aidant	Manoir de chez nous Compton
08 octobre	Club Joyeux (souper danse)	Centre communautaire St-Herménégilde
17 octobre	Aides à l'autonomie motorisées	Stationnement IGA Coaticook
20 octobre	Cueillette des pneus usagés	St-Herménégilde
22 octobre	Souper paroissial	Centre communautaire St-Herménégilde
12 novembre	Les anges gardiens sont fatigués	Pavillon des arts et cultures Coaticook
12 novembre	Club Joyeux (souper danse)	Centre communautaire St-Herménégilde
04 décembre	Fête de la famille	Polyvalente La Frontalière Coaticook
10 décembre	Club Joyeux (souper danse)	Centre communautaire St-Herménégilde

Nouveau service Présence-surveillance sur demande

Vous prenez soin d'un être cher et avez besoin de prendre du temps pour vous en sachant qu'il est entre bonnes mains.

La solution:

- Appelez au Service d'aide domestique
819-849-7716

- Inscrivez-vous au programme
- Réservez une période de 3 ou 4 heures selon la disponibilité des préposées
- De jour, soir ou fin de semaine
- Payez \$5 de l'heure
- Allez-y selon vos besoins

Service d'aide domestique de la région de Coaticook
819-849-7716 | sadrc@videotron.ca | aildedomestiquecoaticook.org



Hon. Marie-Claude
Bibeau
DÉPUTÉE COMPTON • STANSTEAD M.P.



175, rue Queen, bureau 204
Sherbrooke (Québec) J1M 1K1
marie-claude.bibeau@parl.gc.ca

☎ 819 347-2598
📠 819 347-3583

www.mcbibeau.liberal.ca

Lorsque vous vivez avec un animal de compagnie, vous devez agir de façon à ce que ce dernier soit apprécié du voisinage. Et faire preuve de civisme ne concerne pas que les gardiens de chiens; les gens qui ont un ou des chats doivent également agir à titre de gardiens respectueux d'autrui.

Si votre chat attire les foudres de vos voisins, il est de votre devoir d'apporter des solutions concrètes afin de régler la situation problématique. Voici quelques conseils qui vous aideront à faire de votre chat un bon voisin.

Il importe d'abord d'écouter avec respect le point de vue de votre voisin s'il se plaint de nuisances causées par votre chat. Il est de son droit de refuser que votre félin s'aventure sur son terrain, surtout si ce dernier cause des dégâts. Prenez alors le temps de bien l'écouter afin d'être en mesure de corriger la ou les causes nuisant à son confort et à son bien-être.

Une première solution consiste à offrir à votre chat des sorties contrôlées en aménageant à l'extérieur un enclos ou une clôture. Rendez cet espace attrayant en y disposant des objets où votre chat pourra se percher, faire ses griffes, se cacher, faire la sieste ou observer les oiseaux.

Mais la meilleure solution demeure bien sûr à amener petit à petit votre chat à vivre uniquement à l'intérieur. Comment? Voici quelques pistes :

- réduisez de façon graduelle et constante ses sorties à l'extérieur jusqu'à leur élimination complète;
- parallèlement à ces sorties contrôlées, transformez votre intérieur en un environnement stimulant en y installant un arbre à chat (ou toute autre plateforme surélevée) ainsi qu'un poteau à gratter;
- fournissez-lui des jouets stimulants (balles, sacs de papier ouverts, agace-chats ou autres qui lui permettront d'interagir avec vous);
- offrez à votre chat de la verdure (parmi ses préférées : blé, avoine, gazon, herbe à chat, thym, sauge et persil). Semez l'une de ces herbes chaque mois pour assurer leur fraîcheur (des trousses sont disponibles dans les boutiques spécialisées);
- utilisez des produits homéopathiques ou composés de phéromones synthétiques afin de diminuer le possible stress ou anxiété que pourrait provoquer cette transition.

S'il s'avère impossible d'offrir l'une ou l'autre de ces alternatives, transformez votre terrain en un environnement stimulant :

- placez un carré de sable ou de tourbe pour l'inciter à y faire ses besoins;
- plantez de l'herbe à chat ou de la valériane, deux plantes dont il raffolera;
- s'il a l'habitude de chasser les oiseaux qui fréquentent les mangeoires de vos voisins, installez une clochette à son collier; les oiseaux auront ainsi la chance de s'envoler lorsqu'ils entendront le son de la clochette.

Découvrez plusieurs autres trucs dans le dépliant « Votre chat est-il un bon voisin? » disponible sur le site de la SPA de l'Estrie (spaestrie.qc.ca), dans la section *Nos publications*.



PROGRAMME D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

Saviez-vous que?

- Les Québécois sont parmi les plus grands consommateurs d'eau au monde avec une moyenne résidentielle d'environ **364 litres d'eau potable** par jour. C'est 70 % de plus qu'un Ontarien et 40 % de plus que la moyenne canadienne.
- La consommation d'eau potable peut **doubler** durant la période estivale, ce qui fait pression sur nos ressources en eau et sur les infrastructures de traitement.
- Prendre une douche de 10 minutes peut représenter **80 litres d'eau potable**. En un an, une famille de quatre personnes peut donc utiliser plus de 118 000 litres d'eau, uniquement pour les douches. C'est l'équivalent de près de 3 piscines!
- Les modèles de toilette de plus de 10 ans utilisent environ 13 litres d'eau potable par chasse. Pour une famille de quatre personnes, en une semaine d'utilisation, c'est environ **728 litres d'eau potable** envoyés à l'égout.
- Un gazon jaune n'est pas un gazon mort! En cas de sécheresse, la pelouse entre en état de dormance afin de préserver l'eau nécessaire à ses racines.
- Laver votre voiture au boyau d'arrosage peut utiliser près de **400 litres d'eau**. À raison d'un lavage par semaine, l'eau utilisée en un an pourrait remplir 63 bains!
- Une seule goutte d'eau qui s'échappe chaque seconde d'un robinet représente près de **10 000 litres d'eau** par année et une toilette qui fuit peut gaspiller jusqu'à **550 litres d'eau** par jour.
- Un boyau d'arrosage peut déborder **1 000 litres d'eau** à l'heure. C'est plus que ce qu'il n'en faut pour tirer 100 fois la chasse d'eau, remplir un spa, prendre 12 douches de 10 minutes, faire 50 cycles de lave-vaisselle ou 6 brassées de lavage.
- 13,7 % de l'utilisation intérieure résidentielle vient des fuites de toilette.
- 8 % de l'eau consommée dans une ville (donc de l'eau tarifée si on faisait payer nos consommateurs) vient des fuites de toilettes. Si l'on considère que 58 % de l'eau consommée d'une ville est résidentielle, c'est 5% de l'eau produite qui passe dans les toilettes.

[Depuis le 29 avril 2014, il est interdit d'installer des toilettes de plus de 6 litres par chasse, des urinoirs à réservoir de chasse automatique et des urinoirs de plus de 1,9 litre par chasse.](#)

Sources:

[Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire](#)

[Environnement Canada, rapport de 2011 sur l'utilisation de l'eau par les municipalités](#)

Amy Vickers. (2001). Handbook of Water Use and Conservation: Homes, Landscapes, Industries, Businesses, Farms. p. 67

Deborah Green & William Maddaus. (2010). Water Conservation for Small and Medium-Sized Utilities. p. 37.

**Si vous
ne connaissez
pas l'avenir**

COATICOOK | MAGOG | SHERBROOKE
819 564-PROM (7766)



PROMUTUEL
ASSURANCE

PROMUTUELASURANCE.CA

CONSTRUCTION MARC-ANDRÉ RUEL



R.B.Q. : 8304-9759-40
MEMBRE DE L'A.C.Q.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

Service de
mini-excavation



Marc-André Ruel
Président

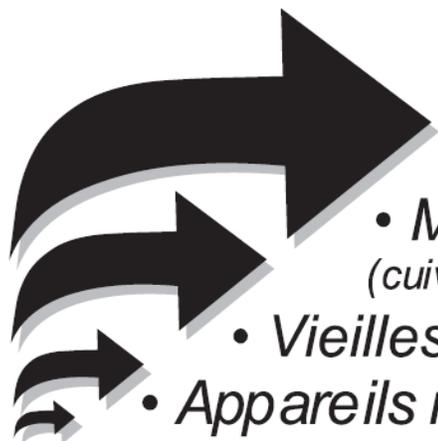
cmaruel3@hotmail.com

• CELL. : 819-570-0367 •



Récupération

BERGERON inc.



- *Achat de fer de tous genres*
- *Métaux non-ferreux*
(cuivre, laiton, stainless, aluminium, batterie)
- *Vieilles automobiles*
- *Appareils ménagers*
(Réservoir eau chaude, laveuse, sécheuse, frigidaire, fournaise etc...)

**POUR votre
ménage
du
printemps**

SUR PLACE



BALANCE



Payons comptant

**Offrons aussi service
de cueillette pour votre**



- entreprise
- terrain
- ferme
- maison

Nous payons les **meilleurs** prix en région

David : 819-849-0714

Steve: 819-849-0035

1065, route 141 St-Herménégilde